

< REPÈRES

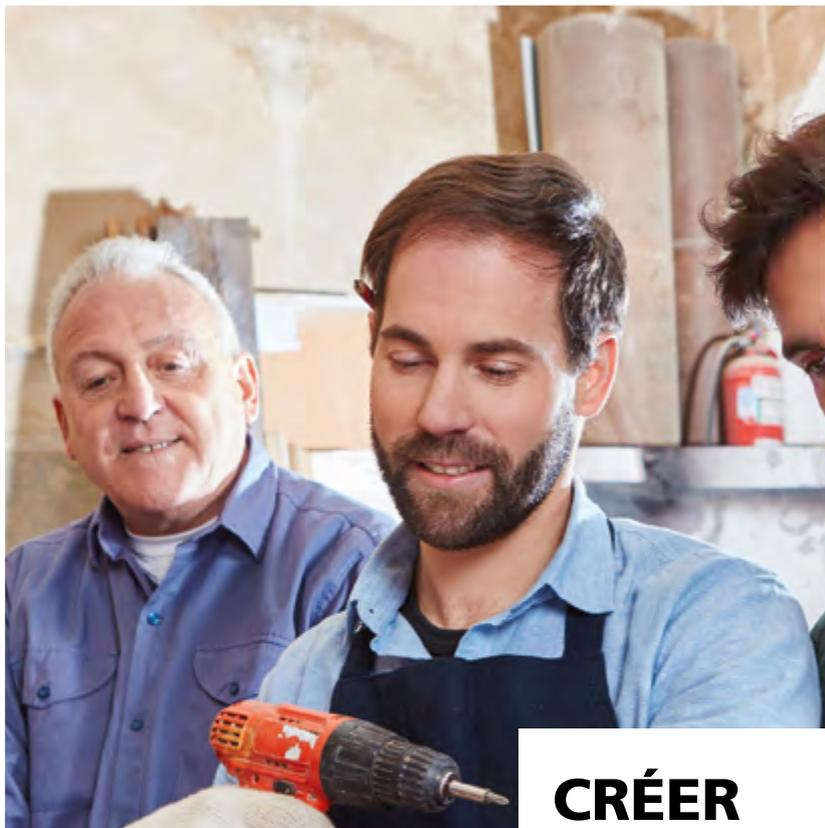
Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE ————— 08

Guerre, pénuries,
pandémie, climat...
**incertitudes
en cascade**

> cnci





CRÉER AUJOURD'HUI LES FONDATIONS DE DEMAIN

**La BCN vous accompagne
pour la transmission de
votre entreprise**



Métavers : une duplication de l'économie réelle dans un univers virtuel ?

A l'occasion de son Assemblée générale 2022 en mai dernier, la CNCI a fait une brève incursion prospective dans le monde fascinant, mais encore difficile d'accès, du Métavers et des NFT's (pour Non Fungible Token ou jeton « non-fongible », qui ne peut pas être remplacé par un autre).

Pour faire simple, le Métavers consiste en l'ensemble des mondes virtuels connectés à Internet, auxquels l'utilisateur peut accéder par immersion via des systèmes de réalité virtuelle. L'ambition du Métavers est de créer un véritable univers virtuel persistant, en parallèle du monde réel, dans lequel les gens peuvent s'immerger en permanence à l'aide de leur incarnation numérique (avatar) et interagir avec les autres. Un univers dans lequel ils peuvent aussi, de plus en plus, acheter des objets et des biens dont l'authenticité et la propriété numériques sont justement rendues possibles et certifiées par les NFTs, eux-mêmes consignés dans des registres numériques publics et décentralisés (blockchain).

Pour le moment, le Métavers et les NFTs se développent surtout dans des domaines tels que les jeux vidéo, les objets d'art et de collection ou encore la musique. Mais on pressent déjà qu'ils vont s'étendre aux autres secteurs économiques. En effet, dès lors que les gens y multiplieront leurs présences et leurs relations sociales – comme l'imaginer Mark Zuckerberg, le boss de Meta (anciennement Facebook) – leurs désirs et besoins dans ces espaces vont se développer tout comme dans le monde réel. Ainsi, de nombreux produits et activités sont susceptibles d'être dupliqués ou transposés dans le virtuel. On retrouve même déjà McDonald's ou Coca-Cola dans le Métavers ! De plus, cette transposition s'opère à une échelle pouvant s'avérer largement plus grande que dans le réel, à l'instar des cinq concerts du rappeur Travis Scott sur le jeu vidéo Fortnite qui ont rassemblé près de... **28 millions de spectateurs !**

Voilà qui donne une indication de l'énorme potentiel commercial du Métavers. Dans l'immensité des interactions et des jeux de rôles qui se prépare dans cet univers virtuel naissant, chacun-e cherchera sans doute à conserver ses habitudes de consommation et de comportement, tout comme ses marqueurs de statut social. Dans l'immédiat, cette vision semble surtout porteuse pour les GAFA et pour les grandes marques jouissant d'une notoriété forte et globale.

Est-ce à dire que le Métavers n'offre pas de grande perspective pour les autres, notamment les PME ? Rien n'est moins sûr. Le témoignage délivré à notre AG par l'entreprise horlogère neuchâteloise Louis Moinet indique qu'une PME agile peut très bien se risquer à y investir – avec un premier succès – en cherchant à capter une nouvelle clientèle, qui ne se montre pas (encore) réceptive aux produits réels. Et en acquérant une notoriété supplémentaire.

Pour l'heure, le Métavers s'apparente à de la science-fiction. Pourtant, lorsqu'il se déploiera, il générera des revenus gigantesques. Des revenus que notre région pourrait aussi capter, si elle joue bien ses atouts : une scène artistique et culturelle dynamique, un écosystème de blockchain grandissant, des compétences pointues en matière de protection intellectuelle. Pour un territoire manufacturier comme le nôtre, cette extension vers le virtuel serait alors une jolie diversification !

Par Florian Némethi
Directeur CNCI

Sommaire

Dans le rétro	05
Focus	06
Certifications dans les entreprises : entretien avec la directrice d'Ecoparc	
Économie pratique	07
Grand angle	08
Guerre, pénuries, pandémie, climat... incertitudes en cascade	
Réseaux	10
Maison de l'économie	12
Point de vue	17
Gualtiero Falchini, Associé, FJA Conseils SA	
Agenda	18

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Baillood SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch



BERNARD PYTHON

Photo | reportage | drone | vidéo



/entreprise & industrie



/produits & commercial

L'image est
l'élément
essentiel à la
communication

Mon objectif est de mettre
en valeur votre entreprise

/portraits & studio

/bijoux & montres

/événements & presse

/sport & action



/architecture

26
avril**26 avril 2022****PME Cybersécurité:
Sensibilisation aux menaces**

La numérisation apporte d'incroyables opportunités aux PME. Il n'est désormais plus question de se passer des bénéfices formidables de ces nouveaux outils. Mais cette transformation s'accompagne de risques réels qui ne cessent de s'intensifier, le nombre d'attaques informatiques augmentant de façon dramatique. Vol de données, demandes de rançon, espionnage industriel, atteinte à l'image ou sabotage sont autant de risques qui pèsent sur les entreprises, avec des conséquences souvent graves, parfois irréversibles. Cette réalité peut encore sembler abstraite, très technique, complexe et coûteuse pour les entreprises, notamment les plus petites, si bien qu'elles ne se préparent pas toujours suffisamment. **Les conséquences sont pourtant très concrètes : si à la suite d'une attaque vos données disparaissent et votre informatique s'arrête, êtes-vous prêts à retourner au papier et au crayon ? Quels peuvent être les dommages collatéraux pour vos clients, fournisseurs et partenaires ? A qui et comment communiquer quelles informations résultant d'une attaque informatique ?**

Il y a une bonne nouvelle toutefois : l'application de quelques bonnes pratiques permet déjà de réduire très significativement le risque. En mettant en place des mesures simples mais essentielles, les entreprises seront protégées contre de nombreuses cybermenaces et considérablement limiter les dégâts en cas d'attaque de haut niveau. Il n'y a pas de solution miracle ou de risque zéro mais chaque organisation peut faire beaucoup pour sa propre sécurité ! Néanmoins, en l'absence de préparation, lorsque l'incident survient, il est déjà trop tard.

Avec la participation de Lionel Riem, CTO et expert cybersécurité et de Mikael Zennaro, CEO de la société VNV SA.

2 mai 2022**Atelier
Que faire face à une inexécution d'un contrat**

Le 2 mai 2022, un atelier animé par M^e François Bohnet a été consacré à l'inexécution d'un contrat. Après une présentation des dispositions légales applicables en matière d'inexécution contractuelle, des différents contrats de vente, d'entreprise et de mandat, des conseils très pratiques ont été donnés aux participants pour réagir correctement afin de faire valoir ses droits.

2
mai12
mai**12 mai 2022****Sens et responsabilité
dans un contexte de crises successives
En quête de sens
avec Julia de Funès**

A l'occasion de son 60^{ème} anniversaire, l'association HR Neuchâtel, en collaboration avec la CNCI et la FER Neuchâtel, a organisé un événement exclusif sous forme d'une conférence publique avec une hôte de marque, Julia de Funès, sur le thème « Sens et responsabilité dans un contexte de crises successives ».

12 mai 2022**Atelier assurances sociales
Les allocations perte de gain**

Jeudi 12 mai a eu lieu le 1^{er} atelier consacré aux assurances sociales. Toutes les conditions d'octroi et de versement des allocations perte de gain versées par les caisses de compensation ont été présentées : allocations en cas de service, de maternité, de paternité et de prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé. Trois autres ateliers en matière d'assurances sociales auront lieu cette année ; ils seront consacrés aux règles d'assujettissement en Suisse et en cas d'activité à l'étranger, aux cotisations sociales et à l'établissement de la déclaration des salaires.

12
mai

En savoir +



Entretien avec la directrice d'Ecoparc

Certifications dans les entreprises



La responsabilité sociale (RSE) est au cœur des préoccupations de beaucoup d'entreprises. Constamment observées, celles-ci doivent montrer « pattes blanches » dans une multitude de domaines avec un nombre d'outils toujours plus important.

La sécurité, les droits de l'Homme, l'environnement, la qualité, et bien d'autres, sont autant d'éléments qui composent désormais le quotidien des entreprises. Cela a bien évidemment un coût et il s'agit de faire les bons choix dans cette jungle foisonnante de possibilités. « Tirer avantage de la RSE », voilà un objectif qui doit trouver son chemin dans toutes les entreprises. Pour en définir les contours, nous avons posé quelques questions à Leila Pamingle, directrice d'Ecoparc.

Que peut faire Ecoparc pour aider les entreprises à se retrouver dans cette jungle de certifications ?

Il est important, tout d'abord, de préciser que le rôle principal d'Ecoparc est de fournir de l'information. Car c'est important, surtout sur ce genre de thématique de démystifier et de simplifier la matière. Nous donnons un coup de pouce aux entreprises et souhaitons leur donner envie d'investir, de s'investir et d'aller plus loin dans leurs démarches RSE. Nos objectifs sont multiples, mais ouvrir des portes, nourrir des réseaux et créer des ponts constituent l'une de nos raisons d'être. Par exemple, l'accompagnement dans la réalisation d'un plan de mobilité. Nous sommes un trait-d'union !

Pourquoi se lancer dans une démarche RSE ?

Peu à peu, les entreprises n'auront plus vraiment le choix. Des pressions apparaissent un peu partout. Les clients, la société civile, les collaborateurs, sont exigeants et demandent des garanties et des engagements. D'autre part, il y a aussi les contraintes légales qui entrent en jeu. Les marchés publics, par exemple, imposent différents éléments que les entreprises doivent désormais respecter. Ce n'est donc bientôt plus une question de croyance personnelle. Les faits sont là et les entreprises doivent composer avec.

Quels sont les avantages d'une démarche RSE ?

Cela reste une démarche « qualité », ce qui permet de questionner ses pratiques, d'évaluer ses processus et d'analyser ses risques. En outre, une amélioration de ses relations avec ses parties prenantes et un renforcement de son réseau est bénéfique. Même si on ne gagne pas toujours de l'argent, on n'en perd pas ! Et, éviter des risques et gagner en efficacité sont des gains certains. Finalement, il est également important de mentionner que grâce à une démarche RSE, l'entreprise pourra répondre aux attentes de la société et des collaborateurs.

Par Quentin Di Meo
Chargé de projets CNCI

Pourquoi existe-t-il autant de certifications différentes pour la RSE ?

Parce que le référentiel, tel qu'on le connaît pour d'autres norme ISO comme la sécurité ou la qualité, n'existe pas vraiment pour le développement durable. Pour qu'une norme soit certifiante, elle doit être reconnue au niveau international. Malheureusement pour la RSE, certains pays n'ont pas donné leur accord. Dès lors, une grande quantité de certifications sont nées, ce qui ne facilite pas la tâche des entreprises qui souhaitent s'engager.

Personne ne part de zéro : il faut donc se lancer !

Un message aux entreprises ?

La plupart des entreprises, parfois de manière inconsciente, font énormément d'effort dans le domaine de la responsabilité sociale. Une certification permet de mettre en valeur, sans coût important, les différentes actions menées dans l'entreprise. Personne ne part de zéro : il faut donc se lancer !

Paiement des heures supplémentaires

Par Régine de Bosset
Service juridique CNCI

Le Tribunal fédéral¹ a récemment condamné un employeur genevois à payer à un ancien employé un montant de plus de Fr. 200'000.- d'heures supplémentaires. Or, le contrat de travail prévoyait que les heures devaient être effectuées avec l'accord préalable de l'employeur et être annoncées dans la semaine suivant leur exécution.

Certaines heures supplémentaires, bien qu'annoncées comme prévu par le contrat, n'avaient pas été approuvées par l'employeur. Toutefois, celui-ci n'ayant pas réagi à la suite de leur annonce, elles ont été admises par le tribunal. D'autres heures supplémentaires qui n'avaient pas été annoncées, ont malgré tout été retenues. En effet, en se basant sur des témoignages, il a été considéré que l'employeur savait que l'employé effectuait régulièrement des heures au-delà de l'horaire contractuel. L'employeur avait pourtant demandé à l'employé de « lever le pied », mais il ne s'était pas réellement opposé à l'accomplissement des heures supplémentaires. L'employé pouvait de bonne foi en déduire que ses heures étaient approuvées sans qu'il ne doive prouver leur nécessité, ni les communiquer comme cela était pourtant prévu dans le contrat.

En l'absence d'un système d'enregistrement du temps de travail, le tribunal a dès lors dû estimer le nombre d'heures supplémentaires effectuées. En se fondant sur des témoignages de collègues ayant indiqué que l'employé travaillait au moins 10 heures par jour, il a été retenu qu'il aurait effectué deux heures supplémentaires chaque jour de la semaine.

L'employeur a tenté de faire appliquer la jurisprudence selon laquelle en présence d'un horaire flexible, il est de la responsabilité de l'employé de compenser les heures effectuées en plus et qu'à défaut, il n'y aurait pas de compensation. Cette argumentation a été balayée par le tribunal, qui, après avoir admis que l'employé effectuait plus de 10 heures de travail par jour, ne pouvait considérer qu'il puisse encore compenser ses heures.

Il faut retenir de cet arrêt qu'un contrat qui prévoit que l'employé doit annoncer et faire valider ses heures supplémentaires pour qu'elles puissent être prises en compte n'est pas suffisant si l'employeur a connaissance de la nécessité d'effectuer des heures supplémentaires. S'il doit admettre que des heures supplémentaires sont nécessaires, il doit s'organiser en conséquence pour que l'employé effectue son travail dans les limites de l'horaire prévu. A défaut, il sera très compliqué de contester la nécessité d'heures effectivement travaillées. On ne saurait que recommander de prévoir contractuellement la renonciation à toute compensation des heures supplémentaires, en tous cas pour les employés dont le salaire est suffisamment élevé pour inclure leur rémunération.

¹ ATF du 25 août 2021 du 25 août 2021

Introduction de la QR-facture

Introduction de la QR-facture
auprès des caisses CICICAM/CINALFA



Depuis le mois d'avril 2022, les caisses CICICAM-CINALFA éditent leurs factures sous le nouveau format officiel de QR-facture qui modernise le trafic des paiements suisses et remplacera définitivement tous les bulletins de versement BVR et BV à compter du 1^{er} octobre 2022.

La QR-facture affiche un QR-code contenant toutes les informations liées au

paiement qui figurent également sous forme de texte : IBAN, nom et adresse de l'émetteur, du destinataire, montant à payer ainsi que les références.

Il suffit de scanner le QR code ou alors de saisir les références pour effectuer le paiement. Il est toujours possible de régler la facture au guichet de la poste ou de la banque. Veuillez prendre note que si vous

procédez au paiement de vos facture par ordre permanent, il s'agira de les adapter aux références des QR factures car à défaut elles ne seront plus exécutés dès le 1^{er} octobre 2022.

Les caisses CICICAM-CINALFA sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Guerre, pénuries, pandémie, climat... **incertitudes en cascade**

Les prévisions de croissance baissent partout dans le monde, y compris en Suisse; de multiples chocs mettent à l'épreuve la résilience de l'économie mondiale: la recrudescence de l'épidémie de Covid-19 en Chine, l'envolée des prix de plusieurs matières premières, les ruptures de chaînes d'approvisionnement, les perturbations climatiques et l'impact de la guerre en Ukraine sur les prix des produits énergétiques et agricoles, sur les échanges mondiaux et sur la confiance.



Interview de

Daniel Varela

Chief Investment Officer (CIO),
Piquet Galland & Cie SA, Genève

Ces menaces majeures créent un climat d'incertitude extrême. Aujourd'hui, les entreprises sont, certes, sorties du Covid-19, mais elles font face aux défis posés par le rétablissement complet des chaînes mondiales d'approvisionnement, par les conséquences du conflit en Ukraine et, de plus en plus, par les désordres climatiques.

Dans ce contexte, l'inflation a fait son retour, après une longue période de stabilité des prix. Si cette dernière se maintient à un niveau élevé pendant trop longtemps, les banques centrales devront réagir de manière importante et procéder à un resserrement monétaire qui pourrait enrayer la croissance.

La Suisse a relativement bien traversé la crise du coronavirus. Pourra-t-elle également bien surmonter la crise actuelle ?

Daniel Varela, Chief Investment Officer (CIO), Piquet Galland & Cie SA, Genève, a accepté de répondre à nos questions sur les perspectives économiques pour l'horizon 2022.

Dans quel état se trouve aujourd'hui l'économie mondiale ?

Après la récession quasi générale de 2020 en raison de la crise sanitaire due à la Covid-19, à l'exception de la Chine, 2021 a été l'année d'un rebond économique marqué, mais inégal. Mais le conflit en Ukraine a changé la donne et fait pression sur les marchés financiers. Les bourses mondiales ont baissé depuis l'invasion russe. Le risque d'une extension du conflit militaire aux pays voisins, voire au-delà, ainsi

que le train de sanctions contre la Russie et les personnes proches du gouvernement ont alimenté l'incertitude sur les marchés, en particulier dans le secteur des matières premières. Les pénuries potentielles de

Le conflit en Ukraine a changé la donne et fait pression sur les marchés financiers.

pétrole, de gaz, de métaux et de matières premières agricoles ont entraîné une forte hausse des prix; les difficultés dans les

chaînes d'approvisionnement se prolongent; l'ensemble de ces facteurs ternit inévitablement les perspectives économiques mondiales. Enfin, face au resserrement de la politique monétaire par les principales banques centrales, la Banque nationale suisse (BNS) devrait inévitablement commencer à serrer la vis. Mais à ce stade, les prévisions restent entourées d'une très forte incertitude dans la mesure où il est difficile d'évaluer comment la guerre évoluera et quelles répercussions économiques elle aura.

A cet égard, quelles sont vos craintes pour l'année à venir ?

Aujourd'hui, nos craintes se sont confirmées. Les marchés financiers sont à la traîne et les interrogations sur une récession prochaine montent chez les investisseurs. Mais, à notre avis, une franche récession paraît improbable en 2022 et notre scénario privilégié reste celui d'un atterrissage en douceur de l'économie, du moins aux Etats-Unis.

Depuis le début 2022, le Covid-19 grippe fortement le moteur économique chinois. Quel peut-être l'impact de cette situation sur l'économie mondiale, si elle persiste ?

D'abord un impact direct: les Chinois sont attirés par les produits d'importation et par les marques internationales. Et à mesure que leurs revenus augmentent, ils intensifient leurs achats de biens importés. Mais le vent a tourné et le difficile exercice d'équilibre auquel se livre la Chine avec sa philosophie du « zéro COVID » pèse sur les perspectives de croissance. Ensuite un impact indirect: les mesures de restriction qui nuisent gravement aux transports et aux chaînes d'approvisionnement, ont entraîné la mise à l'arrêt de très nombreuses entreprises. Ces difficultés sont venues s'ajouter à celles qui pesaient déjà ces derniers mois sur l'économie chinoise: consommation atone, durcissement réglementaire dans plusieurs secteurs comme l'immobilier et la technologie, et incertitudes liées à l'Ukraine.

Aujourd'hui, le coût de cette politique est difficile à mesurer précisément, mais il est évident que les mises en quarantaine, les interruptions de transport, les coûts d'arrêt des chaînes de production ont pesé et vont continuer de peser sur la consommation, le tourisme et l'offre de biens et services. Pour contrer ces effets négatifs, la banque centrale chinoise est la seule au monde à rouvrir le robinet du crédit et baisser ses taux notamment dans le domaine hypothécaire.

Dans ce contexte, comment voyez-vous évoluer l'économie suisse ?

La Suisse s'en sort plutôt bien économiquement. Les perspectives de l'emploi sont bonnes, les entreprises ont repris leurs activités, on peut donc espérer une année de croissance. Néanmoins, l'inflation s'est invitée dans le quotidien de la population et des entreprises. Alimentation, énergie ou logements, la hausse des prix de certains biens incitent certains consommateurs à modifier leurs habitudes. Ces augmentations demeurent toutefois modérées en Suisse et surtout très inférieures à ce que connaissent nos voisins européens, mais elles pèsent déjà sur le budget des ménages aux

revenus les plus modestes. Parmi les augmentations les plus symboliques de ces derniers mois figure évidemment celle du prix de l'essence.

L'horlogerie et le luxe sont très importants pour l'économie neuchâteloise. Comment ces secteurs risquent-ils d'être impactés par les incertitudes actuelles ?

La consommation de biens de luxe peut très largement varier selon le contexte économique et la confiance des consommateurs. Mais le secteur du luxe a des moyens et une capacité de résilience incroyables. Il peut être touché à court terme mais nous ne sommes pas inquiets sur le long terme. Notamment si l'effervescence autour du haut de gamme aux Etats-Unis se poursuit. Les Etats-Unis reviennent sur le devant de la scène. Ils ont toujours été le marché le plus important pour le luxe. Puis il y a eu la montée en puissance de l'Asie. Certainement, ils constituent un nouvel eldorado après la Chine, avec un potentiel d'autant plus prometteur qu'on assiste à un renouvellement du bassin de clientèle avec de nouveaux consommateurs plus jeunes.

Comment voyez-vous évoluer le franc suisse, en particulier par rapport à l'euro et au dollar ?

Depuis quelques mois, le dollar flambe. La monnaie américaine bénéficie d'un statut de monnaie refuge qui se vérifie encore aujourd'hui alors que les incertitudes liées à l'économie mondiale sont importantes. Ensuite, la hausse des taux aux Etats-Unis fait augmenter les rendements et attire les investisseurs. Sans parler que les USA sont moins touchés que l'Europe par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. L'euro pourrait également se renforcer encore dans les prochaines semaines, car les banquiers centraux de l'UE ont également annoncé une hausse des taux directeurs. La BNS pourrait retarder ses hausses de taux même si son ton à l'égard de l'inflation s'est durci récemment. Néanmoins, l'économie suisse est beaucoup plus saine que l'économie européenne et elle n'a jamais autant exporté qu'au cours de ces derniers mois, grâce notamment à l'importante contribution de la chimie et de la pharma. Sur la durée, le franc reste ainsi une monnaie structurellement forte.

Dans une situation aussi incertaine que celle que nous traversons, quels sont les indicateurs économiques ou financiers susceptibles de fournir des éléments de visibilité aux entreprises ?

La guerre en Ukraine modifie le paysage géopolitique et économique, avec des conséquences pour la croissance et les marchés financiers mondiaux. Malgré tout, l'économie mondiale est en situation de quasi-plein-emploi et les salaires progressent. Par conséquent, si l'inflation commence à se modérer et le taux de chômage reste bas, les entreprises peuvent se montrer optimistes pour la seconde partie de 2022.

Le secteur du luxe a des moyens et une capacité de résilience incroyables



Une résidence d'artistes ouvre à La Chaux-de-Fonds grâce au soutien de la banque Piguët Galland

« La Ville de La Chaux-de-Fonds manque cruellement de lieux pouvant accueillir des artistes en résidence afin de se couper de leur environnement habituel et pouvoir se concentrer sur leur art dans un lieu propice à la créativité et à la réflexion ». C'est en ces mots que David Lemaire, directeur du Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds s'est exprimé quand la banque Piguët Galland & Cie SA a pris contact avec lui pour demander comment la banque privée, installée dans le haut du canton depuis août 2021, pouvait contribuer au rayonnement culturel de la ville au travers d'un partenariat. Piguët Galland s'est engagé comme sponsor d'un appartement du 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 175 de la Rue Numa-Droz. Ce bâtiment, propriété de la Ville, devrait devenir une maison de la culture. L'appartement soutenu par la Banque fait office de pionnier. Il est le lieu d'accueil privilégié des résidents du Musée des Beaux-Arts. A tout seigneur, tout honneur, le 1^{er} artiste à en bénéficier est Fabian Boschung, né en 1983 à Lausanne, diplômé de l'Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds et de la Haute Ecole d'Art et de Design (HEAD) de Genève.

La banque Bonhôte, nouveau partenaire majeur de la campagne océanique d'Alan Roura jusqu'en 2025!

La banque Bonhôte accompagne le navigateur suisse Alan Roura vers sa conquête de l'Everest des mers. C'est un partenariat de quatre ans qui réunit l'établissement bancaire neuchâtelois et le navigateur suisse.

Signé au début du mois de mars 2022, le contrat court jusqu'au début 2025 soit au terme du fameux Vendée Globe, point d'orgue de la campagne Imoca Globe Series que le skipper helvète a entamé en mai dernier.



Photo: Guillaume Perret

Paneraï ouvrira 30 boutiques cette année

La marque horlogère Officine Paneraï, une filiale du groupe de luxe Richemont, se montre optimiste pour la suite de l'exercice en cours, nonobstant la guerre en Ukraine et la propagation du variant Omicron en Chine. La manufacture connue pour ses modèles chics sportifs compte poursuivre le développement de son réseau de boutiques aux quatre coins du monde cette année.

Croissance plus modérée des prix des villas et des PPE dans le Canton de Neuchâtel en 2022

Alors que la dynamique des prix du marché résidentiel neuchâtelois a été très soutenue en 2021, elle devrait se poursuivre, mais à un rythme plus modéré. Le renchérissement pourrait notamment freiner la demande de villas et de PPE. De même, le conflit entre la Russie et l'Ukraine pourrait impacter la croissance, et donc le marché immobilier. C'est dans ce contexte que la Banque Cantonale Neuchâteloise a publié sa sixième étude sur le marché immobilier neuchâtelois.

Piguët Galland a presque triplé son bénéfice net

Dix ans après la fusion entre les banques Piguët, d'une part, et Franck Galland, de l'autre, la banque Piguët Galland & Cie SA a réalisé une année exceptionnelle. Son bénéfice net a bondi de 182%, passant de 2,7 millions de francs en 2020 à plus de 7,7 millions de francs au terme de l'exercice 2021.

Une majorité ne voudrait pas d'alcool à la Migros

Selon un sondage de Tamedia, les Suisses sont 58% à être clairement ou plutôt contre la vente de boissons alcoolisées au sein de la célèbre enseigne.

Des containers solaires intelligents pour transporter les médicaments en toute sécurité

La startup Swiss Airtainer SA s'est alliée au CSEM pour développer des containers intelligents et autonomes, capables de transporter des médicaments dans un environnement à température contrôlée. Dotés de panneaux solaires ultralégers et sur-mesure conçus par le CSEM, les containers garantissent le maintien de la chaîne du froid et assurent un monitoring des activités, afin de prévenir les vols. Les premiers dispositifs seront lancés sur le marché d'ici la fin de l'année.

Avec le New World Bar, le Beau-Rivage lance sa mue

Le palace neuchâtelois transforme son offre sous la houlette de son nouveau propriétaire, le groupe industriel singapourien Dayen. Premier objectif : populariser l'enseigne auprès du public neuchâtelois. Un bar donnant sur le lac a été inauguré. L'établissement veut aussi attirer la clientèle locale dans le spa du sous-sol, qui offre depuis plusieurs années des massages et différents soins du corps. Avec une nouveauté : la présence d'un médecin traditionnel chinois.

Groupe E relève ses tarifs d'électricité

Le fournisseur d'électricité Groupe E, actif dans les Cantons de Fribourg et Neuchâtel, a annoncé une augmentation de ses tarifs. La hausse est notamment liée à celle des prix du gestionnaire du réseau de transport Swissgrid. Un autre facteur d'augmentation de prix est l'insuffisance de la couverture des coûts pour l'utilisation du réseau qui doit être rééquilibrée afin de répondre aux exigences légales qui imposent d'équilibrer recettes et coûts. Pour un ménage de cinq personnes consommant 4500 kWh par an, la facture sera augmentée de 4 francs par mois environ.

Une façade solaire à Marin-Centre

C'est le plus grand bâtiment noir du canton et il aura bientôt un mur... tout blanc. Marin-Centre sera dès l'automne équipé sur son flanc sud d'une façade photovoltaïque de 300 m². Les panneaux solaires seront cependant rendus invisibles grâce à la pose d'un film technologique, produit par la start-up de Marin Solaxess, qui donne aux modules photovoltaïques la couleur et les motifs souhaités par les constructeurs.

Philip Morris fait une offre pour racheter Swedish Match

Philip Morris a annoncé avoir fait une offre pour le rachat de Swedish Match, pour près de 16 milliards de dollars. L'entreprise suédoise, spécialiste du « snus », a recommandé à ses actionnaires d'accepter l'offre de 106 couronnes par action, supérieure d'environ 40% à son cours de Bourse de lundi dernier. Philip Morris cherche à diversifier son offre en proposant des alternatives moins dangereuses que la cigarette, comme le tabac à chauffer consommé sans combustion et sans papier. Coté à la Bourse de Stockholm, Swedish Match vend du tabac à chiquer et à priser et est un important acteur dans les cigares. Elle réalise cependant près des deux tiers de son chiffre d'affaires dans des produits sans fumée. Sur le modèle du « snus », du tabac à sucer très prisé en Suède, le groupe a développé ces dernières années des poches de nicotine pour se positionner dans les produits sans tabac.

Swisscom sur un nuage avec Amazon

L'opérateur Swisscom a signé un accord de coopération sur plusieurs années avec l'américain Amazon, en vue de développer ses activités d'informatique dans le nuage (« cloud »). Swisscom compte investir dans la formation de ses employés des services techniques et commerciaux.

Acrotec rachète Horlyne

L'entreprise Horlyne, spécialisée dans la fabrication de masses oscillantes haut de gamme en métaux précieux pour l'horlogerie, a rejoint début mai la fédération d'entreprises d'Acrotec. Raymond Leitenberg, dirigeant de l'entreprise chaux-de-fonnière qui préparait sa succession, a mis en avant « une garantie de pérennité, de synergies et de développement très important pour Horlyne ». L'entreprise Horlyne, fondée en 1978, compte 35 employés.



ArInfo Archives Muriel Antille



La FNCID accueille une nouvelle section et renforce sa représentation à l'échelle cantonale

Depuis le mois de mai 2022, la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID) peut compter sur une nouvelle représentation au Val-de-Ruz puisqu'une section vient d'être créée.

Jusqu'à présent la FNCID était constituée de quatre sections (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et le Val-de-Travers) et d'une trentaine de membres individuels. Aujourd'hui, elle a le plaisir d'étendre sa représentation à l'échelle cantonale et d'offrir aux clients la possibilité d'utiliser leurs bons CID également auprès des commerces vaudruziens.

A la suite de l'effervescence autour des bons CID, relancés pour booster le commerce local pendant la crise du COVID, la FNCID a souhaité s'étendre et développer une nouvelle section dans une région non-représentée au sein de la fédération. Les contacts ont été pris avec des commerçants vaudruziens et les deux parties ont décidé de développer la section sur la base de l'existant. En effet, le village de Cernier venait de mettre sur pied une nouvelle association d'acteurs économiques qui, à la fin de l'année 2021, a décidé d'étendre ses actions à l'ensemble du Val-de-Ruz et a changé de nom pour devenir « Horizon Val-de-Ruz ». Afin d'éviter la multiplication d'association œuvrant pour les mêmes objectifs, il a été décidé de créer une section commerçante de l'association « Horizon Val-de-Ruz » qui composerait la section Val-de-Ruz de la FNCID.

La fédération souhaite la bienvenue à cette section !

Pour information, les bons CID sont valables auprès de tous les commerces membres de la FNCID et des CID. La liste des commerces est disponible sur le site Internet de la FNCID (www.commerces-ne.ch).

Pensez aux commerçants locaux pour vos cadeaux d'entreprise. Les commandes peuvent être passées auprès de la CNCI ou via le site Internet de la FNCID.

« C'est avec un grand plaisir que nous rejoignons la FNCID sous la forme du CID Val-de-Ruz. L'adhésion de la section des commerçants de notre association est la suite logique de l'évolution de nos activités pour l'ensemble de Val-de-Ruz. Cette double casquette nous permettra de créer des synergies entre nos activités existantes, pour la plupart axées autour du commerce local, et celles du CID. »

Comité Horizon Val-de-Ruz

Par Patricia Da Costa
Secrétaire patronale



Une première bougie soufflée pour UNami

Le 29 avril 2022, UNami, LA plateforme neuchâteloise des arts & métiers, a fêté son premier anniversaire. 1050 entreprises représentant plus de 40 métiers et catégories d'entreprises issues des 17 associations de l'UNAM figurent sur la plateforme. UNami s'ouvre désor-

mais à d'autres entreprises neuchâteloises pour des catégories de métiers complémentaires.

Plus d'informations :
charles.constantin@cnci.ch
au 032 727 24 30
www.unami.ch

Pierre-Daniel Senn, Vice-Président de l'usam

Lors du Congrès de l'USAM du 3 mai 2022 à Berne, Pierre-Daniel Senn a été élu Vice-Président de l'Union Suisse des arts & métiers (usam). Pierre-Daniel Senn est le premier Neuchâtelois à accéder à cette fonction. Damien Cottier, Président de l'UNAM et Conseiller national, succède à Pascale Leutwiler, comme représentant cantonal à la Chambre suisse des arts & métiers.

Entretien avec
Pierre-Daniel Senn à lire sur
www.cnci.ch > **Maison de l'économie**

De gauche à droite:
Pierre-Daniel Senn, Vice-Président de l'usam, **Fabio Regazzi**, Président de l'usam, et **Daniela Schneeberger**, Vice-Présidente de l'usam



FORMEZ VOS ÉQUIPES !



www.fsrm.ch

COURS TECHNIQUES,
MANAGEMENT, GESTION.

©TedByrne

Un chasseur sachant chasser sans son chien est un **HEADHUNTER**

Recrutez autrement...
Nous *benchmarkons*
vos futurs talents !

ALPHOM Executive Search



 **ALPHOM**[®]
where ambitions meet

ALPHOM Executive Search

Rue du Pommier 7, CH-2000 Neuchâtel
032 566 15 15 | contact@alphom.com

www.alphom.com

Retours sur les Assemblées générales des CID Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel : un centre-ville accessible

Passées les réjouissances administratives et statutaires de l'Assemblée générale du 11 mai dernier, les commerçants ont pu échanger de manière constructive et sans langue de bois avec Violaine Blétry-de Montmollin qui représentait les Autorités communales, accompagnée de Marc-Alain Langel, délégué à l'économie et à la domiciliation de la Ville de Neuchâtel. Les discussions se sont principalement focalisées sur le projet Jeunes-Rives (voté en 2020 et dont la phase 1 est reportée à 2023 pour cause d'oppositions). La problématique des places de parking a cristallisé les débats. L'impératif environnemental dont découle la tendance générale des centres-villes sans voitures est bien compris par les membres du CID, mais il représente, forcément, une source d'inquiétude en regard de leur activité. Au cours de la soirée, ils ont rappelé la nécessité d'offrir aux chalands la possibilité de charger leurs achats dans un périmètre raisonnable, faute de quoi ils pourraient être tentés de délaisser les commerces locaux au profit des centres commerciaux.

Les commerçants ne sont pas contre le fait de limiter la voiture mais demandent que des solutions concrètes et réalisables soient mises en place rapidement.

Les débats se sont également portés sur les nouvelles règles de la zone piétonne du centre-ville de Neuchâtel, entrées vigueur en été 2021. Force est de constater que l'impact de ces changements est globalement positif pour les acteurs du centre-ville même si un bémol a été émis concernant le chargement

et déchargement des produits frais. La cheffe du Dicastère du développement territorial de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti a assuré que des améliorations étaient en cours.

Le CID Neuchâtel se porte bien

François Engisch, présentant son bilan annuel, s'est réjoui de l'adhésion de 8 nouveaux membres du Grand Neuchâtel. Le succès des bons CID et l'unité cantonale qui se dégage autour de la FNCID ont également été salués par le président du CID Neuchâtel qui a été reconduit dans ses fonctions pour deux années. Le Comité, composé de Christian Di Marco, Fabienne Margot, François Monnier, Kevin Plisson, Sophie Pochon, Virginie Sutter et Olivier Zuretti, a également été réélu en bloc et vivement remercié pour son implication. Il poursuit ainsi son engagement à soutenir le commerce indépendant de détail de Neuchâtel étendu, grâce à la fusion, au Grand Neuchâtel accueillant les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Par **Emmanuella Daverio**
Secrétaire patronale

Du nouveau à la tête du CID La Chaux-de-Fonds

L'Assemblée générale du CID La Chaux-de-Fonds s'est déroulée, le 17 mai 2022, à la Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds. Près de quarante commerçants du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont répondu présents à cet événement. Lors de cette assemblée, la société *Alter&Go Digital Sàrl* a présenté le nouveau site regroupant les différents CID du canton. Les commerçants ont découvert comment mettre en avant leurs activités sur des plateformes digitales.

Après de nombreuses années d'engagement au Comité du CID La Chaux-de-Fonds, François Kolly, co-président, quitte l'association. Il a remis son commerce en fin d'année 2021 après plus de 31 années passées dans sa boulangerie. L'assemblée le remercie avec gratitude pour son travail précieux au sein de l'association.

Brigitte Leitenberg a été élue à la présidence de l'association CID La Chaux-de-Fonds à l'unanimité par l'assemblée et a été vivement remerciée pour la poursuite de son engagement.

Par **Melissa Cossentino**
Secrétaire patronale



SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL!



BONS CID

Offrez à vos collaborateurs, clients ou proches, le plus grand choix de cadeaux dans tout le Canton de Neuchâtel.



WWW.COMMERCE-NE.CH

Valables dans tous les commerces membres de la FNCID et de ses sections.
(Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Ruz et Val-de-Travers)



A vos côtés pour la mise en place et
la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

www.fluckigersa.ch



tsm

100

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

ASSISTANCE 24/7

La Terre est à vous...

pour votre sécurité, nous sommes du voyage

CORPORATE MOBILITY
www.tsm.ch/assistance

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI



Gualtiero Falchini

Associé, FJA Conseils SA

Quelques mots sur FJA Conseils SA ?

FJA Conseils SA est un cabinet de conseils actif dans les services aux particuliers (entrepreneurs et/ou indépendants), aux entreprises et aux organisations des secteurs publics et parapublics. Nous sommes des experts dans les domaines de la comptabilité, des salaires, de la fiscalité, du juridique ainsi que de l'audit interne et des environnements informatiques. Notre entreprise compte actuellement dix collaborateurs dont trois associés fondateurs : Gualtiero Falchini, Pascal Jauslin et Fabio Amores.

Qui sont vos clients ?

Nos clients sont issus de tous les secteurs d'activité et nos services s'adressent à des organisations de toutes tailles. Nous avons également créé la société FJA Medics SA qui est spécialisée dans les services aux professionnels du secteur médical.

Quel est l'intérêt pour une société d'avoir recours à un cabinet de conseils aux entreprises ?

À chacun son métier ! Faire appel à un cabinet externe est une solution idéale pour les entreprises dont le patron, souvent acteur principal sur le terrain, ne dispose pas toujours du temps nécessaire pour s'occuper des tâches comptables, fiscales ou juridiques. Notre vocation est de permettre aux dirigeants de concentrer leurs forces sur le développement de leur cœur de métier et de leurs clients, bref sur ce qu'ils aiment généralement faire, sans s'inquiéter du reste ! Enfin, un cabinet de conseils dispose d'une équipe d'experts qui ont suivi des formations spécialisées et qui disposent d'une grande expérience. Cela permet d'apporter des solutions pragmatiques et sur mesure.

Dans quels domaines d'expertise les entreprises neuchâteloises vous sollicitent-elles le plus ?

Nous apportons nos compétences dans les domaines de la comptabilité et de la gestion des salaires, les optimisations et structurations fiscales, la gestion des risques, les audits internes et informatiques (p.ex. protection des données) ou encore la recherche de financement.

Comment voyez-vous l'avenir des cabinets de conseils en termes de digitalisation ?

Aujourd'hui, le monde des services est bousculé par des clients qui sont en quête de rapidité et d'instantanéité. Grâce au digital, il est possible d'automatiser et de simplifier certaines tâches quotidiennes. Cela permet d'être plus efficace et plus disponible pour fournir des conseils à valeur ajoutée à nos clients. Malgré cela certains sont encore très attachés au papier.

La mutation digitale de notre économie accélère l'adaptation du secteur du conseil en faisant émerger des concurrents « 100% digital » comme les plateformes. De plus en plus nombreuses, elles ont pour objectif de faciliter la mise en relation entre entreprises et consultants. Mais attention, si elles ont de l'avance sur ce point, les grandes forces des cabinets restent leur maîtrise de l'activité de conseil, la

flexibilité, le service personnalisé et sur mesure, la proximité et la création d'une relation de confiance.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion quotidienne de votre entreprise ?

La gestion des ressources humaines est un énorme challenge, notamment pendant et après la période de pandémie. Sinon, comme beau-

coup de dirigeants, il faut jongler au quotidien entre les dimensions opérationnelles, stratégiques et humaines. Malgré cela, le plaisir doit rester le moteur principal et je suis très fier de porter la casquette « multifonctions » de l'entrepreneur.

A quelqu'un qui voudrait quitter le monde de l'entreprise pour se lancer dans le conseil, vous lui diriez de faire attention ou d'y aller ?

Un cabinet de conseils est une entreprise comme une autre ! Il propose à ses clients l'expertise et les services de ses collaborateurs. Toutefois, débiter et réussir dans le conseil ne sont pas des choses à la portée de tous et il est, en effet, essentiel de disposer d'un ensemble de compétences : être ouvert, réactif, fiable, professionnel, ponctuel, confiant, multitâche, humble, doté d'un esprit d'analyse et de synthèse, à l'écoute et surtout garder le goût et l'envie d'apprendre chaque jour. Finalement, notre métier est fait de contacts avec les gens et c'est ce qui est passionnant et extrêmement enrichissant. Donc, je dirais « Fonce ! ».

La gestion des ressources humaines est un énorme challenge, notamment pendant et après la pandémie.

Jurilex

Présentation de jurisprudence récentes en droit du travail

13 juin 2022 (en visio)

14h00 – 16h00

23 juin 2022 (en présentiel à la CNCI)

10h00 – 12h00

CNCI, Neuchâtel

Atelier Assurances sociales

21
juin

Règles assujettissement en Suisse

Lors de cet atelier, seront présentées les différentes assurances sociales suisses (AVS/AI/APG, accident, chômage, allocations familiales, etc.), les prestations qu'elles offrent ainsi que les règles d'assujettissement à ces différentes assurances.

21 juin 2022, 8h30 – 10h30

CNCI, Neuchâtel

À midi, on cause

22
juin

Dialogue avec mon poissonnier

Avec la participation de David Morard, Administrateur délégué, Valperca SA

Présentation de LA PERCHE LOË, un produit 100% suisse, élevé dans les eaux du Löttscherg, contrôlé à la main et certifié sans antibiotique. Elle est pas belle la vie ?

Apéritif d'initiation LA PERCHE LOË, des produits originaux qu'il fait bon cuisiner pour ceux que l'on aime !

L'inscription se fait en ligne :

www.cnci.ch > Agenda

22 juin 2022, 11h00 – 14h00

Abbaye de Bevaix

L'intro du matin

24
juin

Le sommeil, rouage incontournable de l'efficacité au travail

Un cadre d'entreprise, un patron a tout intérêt à optimiser son temps de sommeil pour être efficace. La Dr Méd. Véronique Negrel, spécialiste de l'exploration des pathologies du sommeil à l'Hôpital de la Providence, souligne l'importance du sommeil et donne des conseils très concrets pour le préserver.

24 juin 2022, 7h30 – 9h00

CNCI, Neuchâtel

Atelier - Assurances sociales

23
août

Règles d'assujettissement en cas d'activité à l'étranger

Lors de cet atelier, vous seront présentées les règles de détermination de la législation applicable en cas de pluriactivité en Suisse et dans un pays de l'UE et les possibilités de rester assujetti en Suisse lors de l'exercice d'une activité à l'étranger (détachement, continuation d'assurance).

23 août 2022, 8h30 – 10h30

CNCI, Neuchâtel

À midi, on cause

26
oct.

Les tendances sur le marché suisse de l'immobilier

Avec la participation de Pierre Jacquot

Président Directeur Général de Edmond de Rothschild REIM. Il possède plus de 25 ans d'expérience dans l'immobilier et supervise également l'activité de gestion de fonds en Suisse.

Il est également professeur à l'Institut d'études immobilières de Genève et à l'école du SVIT à Lausanne. Il préside l'Association suisse d'économie immobilière - Section Romandie. Il est membre du conseil de surveillance de Edmond de Rothschild REIM (France), administrateur de Edmond de Rothschild REIM (Royaume-Uni) et de divers véhicules d'investissement.

Pierre Jacquot est ingénieur civil de formation et est diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris.

26 octobre 2022, 11h00 – 14h00

Neuchâtel



Retrouvez
notre agenda

**DONNEZ UNE CHANCE
AU CLIMAT**

**DÉCARBONNEZ LA GESTION DE VOS
DÉCHETS**

Svedel



ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

032 838 11 11
contact@svedel.ch
www.svedel.ch





Réduisez vos dépenses et vos émissions de CO₂

- Contracting solaire
- Optimisation des installations techniques
- Certifications d'efficacité énergétique
- Installation de bornes de recharge

Offre gratuite et sans engagement

viteos.ch / 032 886 08 86